

# Cursus instrumental

Les cours sont individuels ou en petits groupes. Leur durée varie selon le niveau de l'élève.

## Premier cycle:

- -instrument: 30 minutes
- -formation musicale: 1 heure
- -pratique collective

### Deuxième cycle :

- -instrument: 45 minutes
- -pratique collective
- -formation musicale en cursus

diplômant: 1h30

### Parcours personnalisé

Après l'obtention du 1er cycle ou pour les adultes -instrument et/oupratique collective

## Les instruments proposés :

#### Vents

flûte à bec, flûte traversière, clarinette, saxophone, trompette, trombone, tuba, cor, cornet.

#### Claviers

piano.

#### Cordes

violon, violoncelle, guitare classique, guitare acoustique, guitare électrique.

#### Percussions

batterie, percussions.

#### Voix

Technique vocale, chorale adultes Neuf de Choeur, chœur Mayalis, chœur d'hommes « les pommes d'Adam ».



#### **Enseignants:**

Diane Mitanchez, Yannick Baci, Jean Rouquart, Yragael Unfer, Catherine Verbregghe, Brian Uribe-Zapata , Mickaël Rutishauser, Françoise Verbregghe

-Ensemble à cordes adultes et 2ème cycle :

vendredi: 19h00-20h00.

Orchestre junior:

mercredi 17h30-18h30.

Violons dansants:

samedi: 9h30-11h00.

Ensemble à cordes :

vendredi: 19h00-20h00.

Ensemble de percussions :

mercredi 17h00-18h00.

Ensemble de violoncelles junior :

1 samedi par mois 13h45-14h45.

Ensemble de violoncelles adultes :

1 samedi par mois 15h00-17h00.

Atelier musiques actuelles :

vendredi 19h00-20h30.

Ensemble de cuivres :

vendredi 18h00-19h00.

Orchestre à vents :

vendredi 19h00-20h00.



#### • FORMATION MUSICALE SITE DE NEUFCHATEAU

Enseignants:

Enseignants FM: Elisabeth HEIM SOLFEGE: Yannick BACI

LUNDI Second cycle: 17h30-19h00

MERCREDI

IC1: 09h30 - 11h00 et 14h00 - 15h00 IC2: 10h30- 12h00 et 15h00 - 16h00

IC3: 15h30 - 17h00 IC4: 16h30 - 18h00

Objectif Musique (IC1-IC4): 13h30 - 14h45

5 à 6 élèves sanx examen

SAMEDI IC1+2: 9h00 - 10h30

IC3+4: 10h00 - 11h30

#### • FORMATION MUSICALE SITE DE LIFFOL-LE-GRAND

VENDREDI IC1: 16h30-18h00

IC2+3: 17h30 - 19h00 IC3+4: 19h00 - 20h00

SAMEDI FM spéciale musiques actuelles amplifiées :

Niveau 1: 10h00 - 10h45 Niveau 2: 10h45 - 11h00

# CHORALE NEUF DE CHOEUR

lundi 17h00-19h15.

Chœur mixte adulte qui travaille un répertoire de chants anciens et traditionnels, et de chansons françaises.

# ENSEMBLES MAYALIS

- Choeur de femmes : lundi 19h00 21h00
- Choeur d'hommes: lundi 20h00 22h00

Ensemble mixte dont le répertoire est axé sur les musiques du monde et les chants des provinces de France dans la langue d'origine.

# OBJECTIF MUSIQUE

Mercredi 13h30-14h45.

Atelier spécifique réunissant pratique instrumentale, chant et formation musicale. Cet atelier est ouvert à tout niveau de premier cycle. Groupe limité à 5 élèves





**Enseignant:**Catherine Togny

#### Jardin Musical

Pour les 4/5 ans

Travail sur les sons : hauteur, durée et intensité, sous forme de jeux et chansons. Apprentissage des notes et des rythmes. Mise en place de petits ensembles de percussions (maracas, tambourins...)

#### A Neufchâteau:

mercredi: 15h15 - 16h15.

### **Eveil Musical**

Dès 6/7ans

Apprentissage de notes et de rythmes, élaborations de petits ensembles : xylos, flûte et percussions, découverte des instruments de musique.

#### A Neufchâteau:

mercredi: 16h15 - 17h15.

#### A Liffol-le-Grand:

mercredi 17h45-18h45.

#### A Domremy-la-Pucelle:

vendredi 17h30-18h30.





FORFAIT TRIMESTRIEL			1
COURS CCOV	Quotient Familial 1	Quotient Familial 2	Quotient Familial 3
Eveil / Jardin Musical/ Pra- tiques collectives / 2ème instrument	27€	35€	43€
Forfait enfant CCOV	47€	55€	63€
Forfait adulte CCOV	57€	65€	73€

FORFAIT TRIMESTRIEL			
COURS HORS CCOV	Quotient Familial 1	Quotient Familial 2	Quotient Familial 3
Eveil / Jardin Musical/ Pra- tiques collectives / 2ème instrument	60€	60	60€
Forfait enfant CCOV	85€	85€	85€
Forfait adulte CCOV	90€	90€	90€

-Quotient 1 : < 8 500 euros annuels ;
Quotient 2 : entre 8 500 et 15 00 euros
annuels</pre>

Quotient 3: > 15 000 euros annuels.

-Pour les musiciens des harmonies : gratuité pour le cours d'instrument pratiqué dans l'orchestre d'harmonie.

-Les forfaits comprennent le cours d'instrument+ un cours de FM+un cours d'ensemble. Les cours d'ensemble ou de chorale supplémentaires seront facturés en pratique collective.

-Tout trimestre commencé est dû en intégralité.

-Les réductions seront appliquées sur le versement du 3ème trimestre.



# www renseignements:

Ecole de Musique Intercommunale 1 bis rue de la Comédie 88 300 NEUFCHATEAU

> 03.29.94.29.14 ecole-musique@ccov.fr

> > www.ccov.fr

